

Réimaginer l'avenir des processus d'évaluation, de certification et d'examen (ReFACE) : En bref

Contexte

Le projet *Réimaginer l'avenir des processus d'évaluation, de certification et d'examen* (aussi appelé ReFACE) est une série de processus d'amélioration continue de la qualité conçus pour améliorer les décisions liées à la certification en médecine de famille à l'aide de différentes approches. Tenir une perspective axée sur l'amélioration continue de la qualité pour l'attribution de la certification en médecine familiale (CCMF) est non seulement raisonnable, mais devrait être anticipée d'une organisation de haut calibre comme le Collège des médecins de famille du Canada^{MC} (CMFC).

De nombreux facteurs sont réunis en ce moment pour favoriser la réalisation de ce projet. En 2016, des recommandations concernant nos examens ont été émises au terme d'une révision externe de notre programme d'évaluation de la certification. Récemment, le concept de globalité de la formation a été défini de façon claire dans le Profil de formation pour la résidence du CMFC. Enfin, la pandémie de COVID-19 a bouleversé l'administration de l'examen en médecine de famille et le volet des entrevues médicales simulées (EMS) est passé d'un format présentiel à un format virtuel.

Le CMFC doit donc arrimer : 1) son objectif concernant la certification en médecine familiale, et 2) le contenu et ses processus d'évaluation avec ce « nouveau standard » afin que le CMFC évalue réellement ce que valorise la profession. Ceci comprend à la fois l'évaluation en cours de formation et l'évaluation ponctuelle (c'est-à-dire l'examen).

Principaux résultats attendus

Élargir les stratégies d'évaluation en :

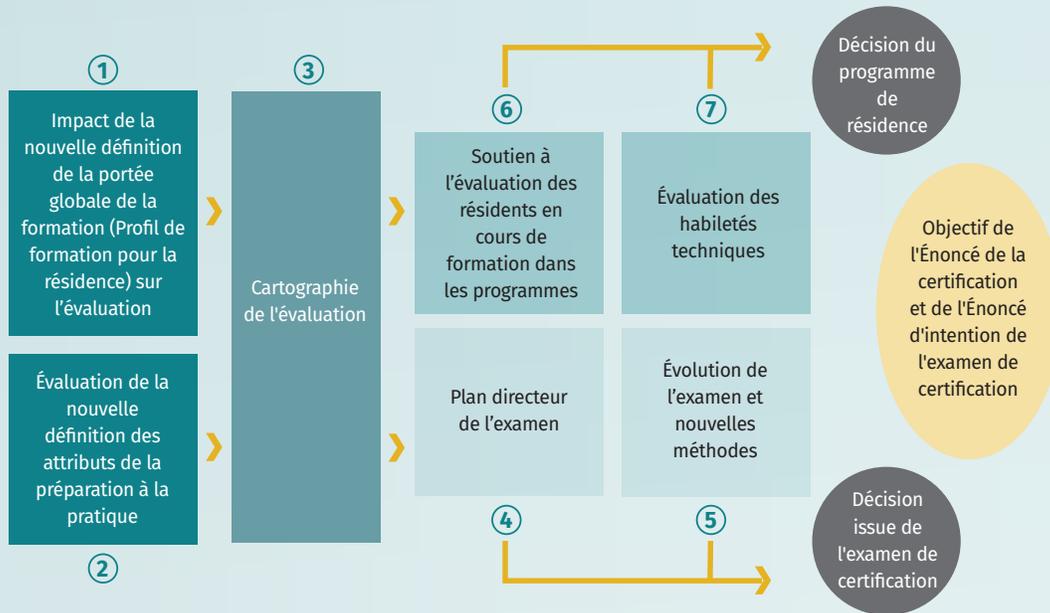
- veillant à ce que les démarches d'évaluation s'arriment sur la globalité de la formation telle que définie par le *Profil de formation pour la résidence* ;
- identifiant et en élaborant des modalités d'évaluation à la lumière des nouveaux attributs de la préparation à la pratique et de la compétence ;
- fournissant des conseils et du soutien aux programmes de résidence et à l'élaboration du contenu des examens pour évaluer l'étendue des attentes en matière de formation définie dans le *Profil de formation pour la résidence* ;
- élaborant une méthode d'évaluation des habiletés techniques par les programmes de résidence en médecine de famille.

Envisager d'éventuels changements à la stratégie de certification du CMFC en :

- articulant un plan directeur pour l'examen qui régira la création de formulaires d'examen utilisés pour évaluer les candidats ;
- élaborant des formats d'examen fondés sur les pratiques exemplaires à l'aide des technologies de pointe ;
- déterminant une stratégie globale pour la certification qui pourrait élargir la portée de la pratique et les contextes d'évaluation.

Donner une plus grande clarté à l'objectif de la certification du programme de résidence en médecine de famille en :

- formulant des objectifs de certification qui s'alignent sur les recommandations du Projet sur les finalités d'apprentissage et sur le *Profil de formation pour la résidence* ;
- créant un énoncé d'intention pour l'Examen de certification en médecine familiale, qui préciserait davantage son rôle dans la décision concernant la certification dans un contexte pédagogique centré sur les compétences.



Volets des travaux et résultats du projet

1. Impact de la nouvelle définition de la portée globale de la formation (*Profil de formation pour la résidence*) sur l'évaluation

Déterminer l'impact que la portée globale de la formation décrite dans le *Profil de formation pour la résidence* pourrait et devrait avoir sur l'évaluation des résidents en cours de formation, l'examen de certification, la décision concernant la certification et les cadres d'évaluation du CMFC.

2. Évaluation des attributs de la préparation à la pratique qui seront définis

Intégrer l'attribut de la préparation à la pratique, défini par le groupe de travail sur la réforme de l'éducation du Projet sur les finalités d'apprentissage, dans la stratégie globale d'évaluation du CMFC.

3. Élaboration de la cartographie de l'évaluation

Clarifier quels aspects de la préparation à la pratique et quelles composantes de la compétence devraient être évalués dans le cadre de l'évaluation des résidents en cours de formation, du volet écrit de l'Examen de certification en médecine familiale (simulations cliniques écrites abrégées ou SAMP) et/ou du volet oral (entrevues médicales simulées ou EMS) de l'examen. Cette étape pourrait nécessiter l'intégration de nouvelles démarches à la structure et à la conception de l'examen actuel.

4. Plan directeur de l'examen

Élaborer un plan directeur global pour l'examen qui guidera le CMFC dans la conception de formulaires d'examen comparables

dans le temps, qui veillera à ce que les objectifs d'évaluation soient appropriés et atteints de façon constante d'une année à l'autre, et qui informera les candidats sur ce qui sera évalué. Un plan directeur pour l'examen fournit aussi des données importantes pour soutenir la validité des résultats de l'examen.

5. Évolution de l'examen et nouvelles méthodes

Explorer et éventuellement adopter de nouvelles démarches pour l'examen, moderniser les volets écrit et oral de l'examen de certification, et assurer un processus d'examen résistant aux pandémies.

6. Soutien à l'évaluation des résidents en cours de formation dans les programmes

En collaboration avec les programmes, relever les difficultés rencontrées dans le processus d'évaluation des résidents en cours de formation, en particulier celles qui ont été articulées dans le Projet sur les finalités d'apprentissage et repérées en appliquant l'optique de la responsabilité sociale. Si nécessaire, mandater des travaux afin d'aider les programmes de résidence en médecine de famille à élaborer leurs stratégies d'évaluation.

7. Évaluation des habiletés techniques

Élaborer une approche pour l'évaluation des habiletés techniques dans les programmes de résidence en médecine de famille en collaboration avec les directions de programmes et d'évaluation.